

## EMPLOI ET REVENUS DANS LE SECTEUR NON-STRUCTURE DES PAYS DU MAGHREB ET DU MACHREK (\*)

Jacques CHARMES

Depuis plus de 15 ans, le secteur non-structuré (ou informel) a fait l'objet de nombreuses recherches et enquêtes. Les unes se sont orientées vers l'étude de la pauvreté, de la survie en milieu urbain, des activités de subsistance, en un mot de la marginalité : on assimilait alors le secteur non structuré aux activités exercées par les individus ou les ménages des quartiers particulièrement déshérités. D'autres recherches ont pris comme objet les petites entreprises, et notamment celles qui étaient susceptibles de modernisation ou de promotion (enquêtes du Bureau International en Afrique), cependant que des études moins ambitieuses ou plus limitées se concentraient sur des branches d'activités ou des professions particulières, notamment certains petits métiers censés représenter l'échelon le plus bas des catégories sociales ou socio-professionnelles, en d'autres termes : le bas de l'échelle des revenus.

La démarche que l'on présente ici est différente : elle adopte délibérément une orientation visant à mesurer le phénomène sur un plan macro-économique en vue de fournir les données et les instruments nécessaires au planificateur des ressources humaines et au comptable national. Elle consiste à comparer les statistiques nationales de population active (issues de recensements de population ou d'enquêtes sur l'emploi auprès des ménages) aux statistiques d'entreprises ou d'origine administrative limitées au secteur moderne, pour en faire ressortir par solde l'emploi dans le secteur non structuré. Et l'on pourrait imaginer d'utiliser la même technique du solde pour tirer des comptes nationaux la contribution du secteur non structuré à la production nationale. Mais, alors que la population active se mesure directement, aux erreurs et omissions près, propres aux grandes enquêtes, la production nationale n'est pas, en règle générale, appréhendée dans sa globalité par voie d'enquêtes directes : de sorte que le solde ne représente plus que le résultat des hypothèses du comptable national, et que son calcul revient alors à entériner ou conforter les hypothèses classiquement énoncées sur le secteur informel, secteur de sous-emploi, de faible productivité et de faible rémunération, hypothèses que l'on se propose de réfuter ici à partir de l'expérience de l'enquête nationale tunisienne de 1981.

Si donc l'on a renoncé à utiliser la comptabilité nationale comme méthode d'estimation de la production et des revenus dans le secteur non structuré et si l'on s'est limité dans ce domaine à la présentation des résultats tunisiens, en revanche les résultats de l'analyse comparative sur les sources de données sur l'emploi seront présentés pour la Tunisie, le Maroc et l'Egypte.

---

(\*) Communication présentée à la Conférence organisée par le Social Science Research Council. Near and Middle East Committee, à Tutzing (RFA) du 28 au 31 juillet 1986 : The Informal Sector in the Middle East.

Une telle démarche ne va pas sans l'adoption d'un certain nombre d'hypothèses et de simplifications qui seront peut-être jugées insatisfaisantes et susceptibles d'amputer le réel. En particulier, on pourra contester la stricte comparabilité des données d'un pays à l'autre, alors que les définitions, les champs des enquêtes ou des sources statistiques utilisées ne sont pas identiques. On pourra également contester l'homogénéisation apparente d'une réalité qui reste très diverse, multiforme et toujours rétive à l'appréhension.

En dépit de ces aspects incertains mais qui ne le sont pas plus que certaines généralisations audacieuses à partir d'études ponctuelles, on ne peut cependant pas nier aujourd'hui l'intérêt de la perspective macro-économique : au même titre que la vision microscopique et compréhensive des études approfondies, elle apporte un éclairage indispensable et complémentaire en vue de la compréhension d'un phénomène dont l'ampleur est aujourd'hui reconnue.

L'approche macro-économique se fonde sur une définition spécifique du secteur non structuré que nous replacerons tout d'abord dans l'ensemble des définitions proposées. C'est cette définition et ses variantes nationales, qui dépendent des sources disponibles et utilisables, qui nous permettront d'aborder ensuite l'analyse comparative des données sur l'emploi et sur les revenus.

## 1 - LES DEFINITIONS CLASSIQUES DU SECTEUR NON STRUCTURE ET SA DEFINITION MACRO-ECONOMIQUE ET STATISTIQUE

Ce n'est qu'à une date récente que l'approche macro-économique du secteur informel s'est affirmée. Jusque là prévalaient des définitions fonctionnelles ou multicritères. Or ces définitions ne permettaient pas ou même empêchaient toute mesure globale de l'ampleur du phénomène.

Si l'on met à part les recherches sur la ligne de pauvreté que la Banque Mondiale mena à partir des enquêtes sur le budget et la consommation (ou encore les revenus et les dépenses) des ménages, et qui d'ailleurs n'étaient pas liées à la problématique du secteur informel, il faut bien dire que les études et enquêtes sur les stratégies de survie n'ont guère donné lieu à collecte de données quantitatives, aussi surprenant que cela puisse paraître : le concept de pauvreté, de survie, a en effet un contenu éminemment quantitatif puisqu'il suppose l'insuffisance des ressources disponibles par comparaison avec le minimum des besoins nécessaires. Mais on semblait bien plutôt considérer que seul le fait d'habiter un quartier populaire ou un bidonville, ou d'appartenir à la catégorie des migrants ruraux, étaient des critères suffisants permettant de conclure à la représentativité des échantillons et d'attribuer le qualificatif de survie aux stratégies que l'on y discernait. La définition souvent implicite qui résultait de ces recherches était la définition fonctionnelle selon laquelle le secteur informel est un élément nécessaire au développement du secteur moderne par

la pression à la baisse qu'il y exerce sur le taux de salaire, en constituant une réserve de main-d'oeuvre et en fournissant, aux salariés notamment, des biens et services à bas prix.

Les définitions multicritères sont les plus connues, qui visent à préciser un certain nombre de caractéristiques propres aux entreprises ou plus généralement aux activités constituant le secteur informel. La première et la plus célèbre est celle proposée par le rapport du BIT sur le Kenya (ILO, 1972) ; sept critères y définissent le secteur informel : la facilité d'entrée, l'utilisation de ressources locales, la propriété familiale des entreprises, la petite échelle des activités, une technologie à haute intensité de travail et adaptée, des formations acquises en dehors du système scolaire, des marchés de concurrence non réglementés. Par la suite, S.V. SETHURAMAN (1976) proposa une autre liste de critères, différente, plus complète et plus extensive : l'emploi de 10 personnes au plus, la non application des règles légales ou administratives, l'emploi d'aides familiaux, l'absence d'horaires ou de jours fixes de travail, l'absence de crédits institutionnels, une formation scolaire des travailleurs inférieure à 6 ans, et pour certaines activités : l'absence d'énergie mécanique ou électrique, le caractère ambulatoire ou semi-permanent de l'activité.

La multiplication des critères ne doit pas faire illusion : la plupart d'entre eux sont liés de sorte que SETHURAMAN est fondé à exiger qu'un seul des critères proposés doive être rempli pour signifier l'appartenance au secteur informel.

L'autre signification de cette exigence moins stricte et de la corrélation des critères entre eux est que ces critères sont remplis en moyenne sur une population ou dans un champ défini d'une autre manière. Les définitions multicritères sont donc données a posteriori et il n'est pas envisageable de les utiliser a priori dans des enquêtes exhaustives qui chercheraient à relever l'ensemble des critères sur l'ensemble de la population.

De ce point de vue, la définition d'un champ d'investigation par l'application d'un critère simple et observable est plus opérationnelle que les définitions descriptives ou fonctionnelles et ouvre la voie aux approches statistiques et comptables. Pour le statisticien et le comptable national, la définition la plus exhaustive et la plus opératoire est donc la suivante : le secteur non structuré recouvre l'ensemble des activités qui ne sont pas habituellement enregistrées de façon spécifique, distincte ou isolée, et régulière.

Pour des raisons tenant aux techniques d'enquête, cette définition est généralement restreinte aux seules activités non agricoles (et non pas urbaines) : malgré toutes les difficultés auxquelles elles se heurtent, et notamment les aléas de l'évaluation de l'autoconsommation, les enquêtes agricoles aboutissent en effet à des estimations globales directes de la production, par la technique du sondage aréolaire. Il n'en va pas de même pour les autres secteurs de l'activité économique : lorsqu'elles ne se fondent pas sur les seules données du secteur moderne, c'est-à-dire sur les seules entreprises tenant une comptabilité (et la faisant parvenir à un organisme centralisateur), les comptabilités nationales utilisent un certain nombre

d'hypothèses ou opèrent des recoupements qui permettent d'intégrer partiellement la contribution du secteur non structuré, mais de façon incomplète et la plupart du temps sous-estimée. De sorte que le secteur non structuré peut bien être défini comme la part de l'activité économique marchande que le comptable national n'évalue qu'indirectement, par la technique du solde ou en posant des postulats plus ou moins hypothétiques.

Le non enregistrement n'est cependant pas un critère aussi simple qu'il y paraît à première vue ; il peut se concevoir sous plusieurs acceptions différentes : celle du registre du commerce, celle de la sécurité sociale par exemple ; mais la plus courante est bien entendu celle du non enregistrement fiscal. Même dans ce dernier cas, l'enregistrement peut être interprété de deux façons différentes : il est une forme d'enregistrement fiscal qui ne requiert pas d'enregistrement comptable, et il en est une autre, plus achevée, qui nécessite la tenue d'une comptabilité en bonne et due forme : alors que le paiement de l'impôt de la patente forfaitaire peut souvent être considéré comme étant quérable, c'est-à-dire collecté par les inspecteurs ou contrôleurs du fisc, et donc ne pas être considéré comme une forme d'enregistrement permettant une estimation des résultats de l'activité, l'acquittement de l'impôt sur les bénéfices (ou d'une façon générale sur les résultats) doit faire l'objet d'une déclaration dont l'initiative revient au contribuable : cet impôt portable nécessite l'élaboration d'une comptabilité formelle. Et dans ce cas, l'enregistrement correspond donc à l'existence d'une telle comptabilité conforme à un modèle national ou international. Comme de nombreuses enquêtes statistiques réalisées sur les entreprises du secteur moderne prennent comme base les fichiers de déclarations fiscales ou les fichiers des centrales de bilans, on voit qu'il y a de facto une convergence des critères de non enregistrement administratif, de non enregistrement statistique et d'absence de comptabilité formelle. Pour être complet, ajoutons que le critère de taille (en nombre d'emplois) peut servir de corrélat aux trois formes précédentes de non enregistrement. Ainsi certaines enquêtes statistiques, réalisées à partir de fichiers fiscaux définissent leur champ de façon plus homogène en fixant la taille minimale des entreprises industrielles à 10 emplois ou 10 salariés par exemple.

La combinaison des formes d'enregistrement fiscal, comptable, statistique, parfois liée à la forme juridique et à la taille des entreprises, se traduit par des définitions du secteur non structuré variables selon les pays, mais qui toutes ont en commun la caractéristique de constituer un domaine de l'activité économique où l'absence de maîtrise des pouvoirs publics se fait sentir.

Les relatives richesse et fiabilité des sources statistiques disponibles au Maghreb et au Machrek permettent de mettre en oeuvre une telle définition à géométrie variable, tout en maintenant la possibilité d'une comparaison entre les résultats nationaux.

## 2 - L'EMPLOI DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE EN TUNISIE, AU MAROC ET EN EGYPTE

La méthode générale consiste à partir de la base exhaustive que constituent les données de population active occupée (chômeurs exclus) des recensements de population (de 1982 pour le Maroc, 1976 pour l'Egypte) ou d'enquêtes auprès des ménages portant sur de gros échantillons (enquête population-emploi de 1980 pour la Tunisie), à en tirer certains effectifs directement incorporables dans le secteur non structuré en fonction du statut dans la profession (indépendants, aides familiaux, apprentis), de la profession et de la branche d'activité (certaines professions et certaines branches sont entièrement dans le secteur non structuré, d'autres entièrement en dehors), puis à comparer ces données aux effectifs des statistiques d'entreprises (enquêtes ou statistiques administratives).

La démarche varie selon la disponibilité et la qualité des sources et les concepts et définitions qu'elles utilisent. On ne présentera ici que les principales règles et hypothèses suivies pour élaborer les tableaux 1, 2 et 3 ci-après.

\* En Tunisie, les résultats de l'enquête population-emploi 1980 sont comparés aux résultats du recensement général des établissements de 1981, eux-mêmes éclatés en deux composantes : les établissements de moins de 10 emplois (secteur non structuré localisé) et ceux de 10 emplois et plus (secteur moderne). Certains services (professions libérales, bureaux d'études, banques et assurances) sont entièrement versés dans le secteur moderne, ce qui est rendu possible par la disposition de résultats par branches détaillées. Quant aux effectifs de la fonction publique, ils sont directement issus de la source administrative. Enfin on notera qu'il est procédé à un ajustement des résultats pour tenir compte de l'écart d'une année entre l'enquête de population et le recensement des établissements (1).

\* Au Maroc, les résultats du recensement de la population de 1982 ne sont pas très détaillés : en particulier, il n'y a pas de données précises sur les diverses branches manufacturières. Ces données sont désagrégées en fonction du statut dans la profession : indépendants à domicile et ambulants, indépendants avec local et aides familiaux sont intégralement versés dans le secteur non structuré. Pour ce qui concerne les apprentis, il a été tenu compte du fait que le secteur moderne en employait une partie : pour cela, l'on a appliqué le coefficient disponible pour la Tunisie en 1975, à savoir que 79 % des apprentis sont employés par le secteur non structuré.

Les statistiques sur les établissements économiques, publiées par la Direction de la Statistique et fondées sur le fichier des patentes de la Direction des Impôts pour l'année 1981 ont été utilisées pour distinguer les petits établissements du secteur non structuré des établissements du secteur moderne. Ces statistiques fournissent le nombre de salariés, à l'exclusion des aides familiaux et apprentis, et le nombre d'établissements (assimilés aux employeurs) par branche d'activité détaillée et par statut juridique (entrepreneurs individuels, sociétés). Pour assurer la cohérence de ces chiffres avec ceux du recensement de population, il n'a pas été tenu compte

du nombre d'établissements n'employant pas de salariés, puisque ces effectifs sont déjà inclus dans la catégorie des indépendants avec local.

La distinction entre secteur non structuré et secteur moderne s'est faite en appliquant le double critère : entrepreneurs individuels employant moins de 5 salariés/toutes sociétés + entrepreneurs individuels employant 5 salariés et plus. Ce critère permet d'assurer une meilleure cohérence avec les données tunisiennes qui utilisent le critère du nombre d'emploi : l'exploitation du recensement des établissements de 1976 a en effet montré (cf. CHARMES, 1982) que les établissements de moins de 10 emplois se caractérisaient par un nombre moyen de salariés inférieur à 5, particulièrement dans les branches manufacturières où le secteur non structuré est dominant.

Le calcul des effectifs du secteur non structuré se fait en additionnant le nombre des indépendants, aides familiaux et apprentis (ces derniers à raison de 79 % d'entre eux), les employeurs et salariés des entreprises individuelles de moins de 5 salariés, et le solde par rapport à la population occupée totale (dont on a exclu l'administration publique, une fraction des non-classés, les employeurs et les salariés des entreprises individuelles de 5 salariés et plus, ainsi que les salariés des sociétés).

\* En Egypte, le recensement de la population de 1976 fournit les effectifs de population occupée (cf. EL-HISSAWY, 1983), ainsi que les effectifs employés dans l'administration et dans les entreprises publiques (cf. HANDOUSSA, 1983) (2). Le secteur privé moderne est issu du "Survey of Employment, Wages and Hours of Work", enquête annuelle du CAPMAS portant sur les établissements de 10 employés et plus.

Tant en Egypte qu'au Maroc, il n'a pu être parfaitement tenu compte de ces branches des services qui relèvent entièrement du secteur moderne. Il en résulte que les effectifs du secteur non structuré des services sont légèrement sur-estimés, mais cela n'a guère d'influence sur le poids global du secteur dans l'ensemble de la population active.

Les tableaux 1, 2 et 3 suivants présentent les principales composantes de la population occupée non agricole, par branche d'activité et secteur institutionnel pour la Tunisie, le Maroc et l'Egypte.

Le secteur non structuré dans son ensemble aurait ainsi représenté 36,1 % de la population occupée non agricole en Tunisie en 1980. Ce chiffre (3) est sans doute le plus précis des trois résultats présentés, ayant été calculé par branche détaillée, en faisant intervenir des hypothèses adaptées à la situation de chaque branche.

Au Maroc en 1982, 56,9 % de la population occupée non agricole appartenait au secteur non structuré : ce résultat est très inférieur à celui obtenu par M'RABET (1985) calculé, il est vrai, sur la seule population occupée urbaine et avec une définition plus large du secteur non structuré localisé (établissements de moins de 10 salariés) (4).

En Egypte enfin, le secteur non structuré procurait un emploi à 43,5 % de la population occupée non agricole en 1976, estimation s'écartant

Tableau 1

PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA POPULATION OCCUPEE NON AGRICOLE  
PAR GRANDE BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE - TUNISIE. 1980

Secteurs Branches	Adminis- tration	Secteur public	Secteur privé moderne	Secteur non structuré	Population occupée	% du SNS par branche	Part de la branche dans le SNS
Mines et Energie		29 200	3 300	8 200	46 700	17,6	2,2
Industries manufacturières		62 300	91 900	151 500	299 900	50,5	39,8
Bâtiment - Travaux Publics		9 100	37 100	42 000	158 100 <sup>x</sup>	30,5	12,7
Commerce		9 500	15 000	90 400	106 300	85,0	23,8
Transport - Communication		43 600	600	8 600	61 000	14,1	2,2
Services		23 300	38 000	73 300	132 800	55,2	19,3
Administration	190 500	-	-	-	190 500	-	
Divers non classés					42 200		
Population occupée non agricole	190 500	177 000	185 900	374 000	1 037 500 <sup>**</sup>	36,1	100,0

<sup>x</sup> dont 69 900 occasionnels-saisonniers du BTP que l'on a préféré classer à part, plutôt que de les ranger dans les divers secteurs : si l'on en avait tenu compte, la part du secteur non structuré dans la branche BTP serait passée à 44,0 % et la part de la branche BTP dans l'ensemble du secteur non structuré serait passée à 14,8 %.

<sup>\*\*</sup> Somation en colonne seulement.

Sources : Population occupée : INS, Enquête population-emploi, 1980

Secteur privé moderne : INS, Recensement des activités industrielles, 1980 ou Recensement des Etablissements, 1981

Secteur public : INS, Statistiques sur les entreprises à participation publique.

Tableau 2

PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA POPULATION OCCUPEE NON AGRICOLE  
PAR GRANDE BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE - MAROC. 1982

Secteurs Branches	Administration	Effectifs			% du secteur non structuré par branche	Part de chaque branche dans l'ensemble du secteur non structuré
		Secteur moderne	Secteur non structuré	Population occupée		
Mines - Energie		40 670	40 355	81 025	49,8	2,2
Industries manufacturières		226 824	638 488	865 312	73,8	36,0
Bâtiment - Travaux Publics		139 657	239 449	379 106	63,2	13,5
Commerce		64 790	413 420	478 210	86,4	23,3
Transports - Communication		68 993	61 821	130 814	47,3	3,5
Services		85 469	358 175	443 644	80,7	20,2
Administration	517 769		-	517 769	-	-
Divers non classés			20 217	215 028		1,1
Population occupée non agricole	517 769	626 403	1 771 925	3 110 908 <sup>*</sup>	56,9	100,0

<sup>\*</sup> Sommation en colonne simplement.

Sources : Population occupée : Direction de la Statistique, Recensement de la population de 1982. Caractéristiques socio-économiques de la population (Rabat, 1984)

Secteur moderne (sauf administration) : Direction de la Statistique, Statistiques sur les établissements économiques (Rabat, 1984).



Tableau 3

PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA POPULATION OCCUPEE NON AGRICOLE  
PAR GRANDE BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE - EGYPTÉ. 1976

Secteurs Branches	Adminis- tration	Secteur public	Secteur privé moderne	Secteur non structuré	Population occupée	% du SNS par branche	Part de la branche dans le SNS
Mines et Energie	46 900	33 300	1 050	12 450	93 700	13,3	0,5
Industries manufacturières	32 800	594 700	111 933	619 867	1 359 300	45,6	27,2
Bâtiment - Travaux Publics	-	96 600	4 617	267 583	368 800	72,6	11,7
Commerce - Hôtellerie - Rest.	3 400	52 400	22 675	774 725	853 200	90,8	34,0
Transport - Communication	173 700	102 200	5 029	197 371	478 300	41,3	8,7
Services	28 600	51 900	24 875	408 625	514 000	79,5	17,9
Administration	1 430 000				1 430 000	-	-
Divers non classés					142 000	-	-
Population occupée non agricole	1 715 400	931 100	172 409	2 280 621	5 239 300*	43,5	100,0

\* Sommation en colonne simplement

Sources : Pour la population occupée et pour l'administration et le secteur public : CAPMAS, Population Census, 1976 (Cairo, 1978)  
Pour le secteur privé moderne : CAPMAS, Survey of Employment, Wages and Hours of Work, 1976  
(tableau sur les effectifs des établissements de 10 employés et plus du secteur privé).

fortement de celle présentée par ABDEL-FADIL (1983) fondée sur une définition et une méthodologie différentes. Cet auteur évalue les effectifs du secteur non structuré à 876 000 personnes, par agrégation des activités et professions directement assimilables au secteur non structuré par leurs caractéristiques propres. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble de l'activité économique non enregistrée mais plutôt de son segment artisanal.

L'évaluation du secteur informel en Egypte à laquelle procède Mahmoud ABDEL FADIL est fondée sur des sources relativement nombreuses : le recensement des industries de petite taille (1967), le recensement des établissements (1972), l'enquête artisanat (1974) dont les champs sont relativement différents, et enfin le recensement de la population de 1976. La démarche de l'auteur n'est cependant pas comparative : il utilise chacune des sources tour à tour en indiquant les informations qu'elle est susceptible de fournir. Et en définitive, c'est le recensement de la population qu'il privilégie.

Distinguant trois composantes dans le secteur informel :

- la composante artisanale, constituée des petits ateliers de 1 à 9 travailleurs, ainsi que des artisans-tâcherons ;
- la composante des services informels, domestiques ou non ; y compris les vendeurs ;
- la composante des tâcherons occasionnels;

les diverses sources citées permettent de donner plusieurs évaluations de la composante artisanale, mais c'est en retenant le statut d'indépendant ("self-employed and not employing others"), dans le recensement de la population de 1976, que l'on obtient l'estimation la plus forte : 241 500 artisans auxquels il conviendrait d'adjoindre 29 % des salariés des branches correspondantes, soit 41 700 personnes. L'origine de cette proportion n'est cependant pas donnée : on peut supposer qu'elle vient des enquêtes d'établissements précédemment utilisées.

Pour la composante services du secteur informel, le critère du statut dans la profession n'est pas utilisé systématiquement : il lui est préféré dans certains cas (comme le personnel domestique) le croisement des professions et des branches d'activité. L'estimation s'élève à 334 000 emplois dont 148 000 (45 %) dans le commerce, et 73 000 (22 %) dans les transports.

L'auteur considère cependant que, dans le cas des services tout comme dans le cas des travailleurs occasionnels, le recensement de la population sous-estime ces catégories, en raison de la définition restrictive du concept de ménage, qui exclut les sans logis.

L'estimation de la composante des travailleurs occasionnels ("odd-jobbers") est plus discutable : dans les statistiques de population active issues du recensement de la population (ainsi que des enquêtes sur l'emploi), il existe une catégorie d'occupations non négligeable et intitulée "Non désignés ou mal désignés". Parmi celles-ci, il est possible de distinguer trois sous-catégories : les casseurs de pierres et récupérateurs occasionnels, les personnes ne pouvant être classées dans une occupation déterminée, et enfin les personnes n'ayant pas déclaré leur activité. L'auteur pense pouvoir

déduire des divers croisements qu'il opère entre ces catégories et les critères d'âge (il s'agit surtout de jeunes), de statut dans la profession (il s'agit surtout de salariés) et d'activité, que cette catégorie ressortit au secteur informel : elle concerne 259 000 personnes. Il convient toutefois d'être prudent et une telle méthode ne peut être systématiquement appliquée : dans beaucoup de pays, les forces armées qui ne doivent pas apparaître en tant que telles dans les statistiques, sont introduites dans cette catégorie.

Le tableau 4 suivant montre que la répartition des emplois du secteur non structuré par grand secteur d'activité économique est relativement comparable en Tunisie et au Maroc, surtout si l'on garde en mémoire la légère sur-estimation des services dans le cas du Maroc : les activités de production représentent 52 à 55 % des emplois du secteur, le commerce plus de 23 % et les services de 21 à 24 %. L'Egypte présente une répartition notablement différente même s'il faut tenir compte du fait que le secteur du commerce inclut les activités de restauration et d'hôtellerie, ce qui n'est pas le cas en Tunisie et au Maroc. Si la part du secteur de la production reste prépondérante (39,4 %), elle est cependant nettement plus faible que dans les deux autres pays, et il est probable que le commerce et les services pèsent d'un poids à peu près comparable (30 %) nettement plus élevé qu'en Tunisie et au Maroc.

Tableau 4

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE NON AGRICOLE  
DU SECTEUR NON STRUCTURE PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE  
TUNISIE, MAROC, EGYPTE

en %

Pays Secteur	Tunisie 1980	Maroc 1982	Egypte 1976
Production	54,7	51,7	39,4
Commerce	23,8	23,3	34,0
Services	21,5	23,7	26,6
Ensemble	100,0	100,0*	100,0

\* dont 1,1 % non classés.

La répartition de la population occupée non agricole par grand secteur institutionnel est particulièrement éclairante (cf. tableau 5 ci-après). On y voit l'hypertrophie des effectifs dans l'administration publique égyptienne (32,7 %), en regard du poids comparable de ce secteur en Tunisie et au Maroc (18,4 et 16,6 % respectivement). En revanche, les activités modernes de l'industrie, du commerce et des services (tant publiques que privées)

Tableau 5

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE  
OCCUPEE NON AGRICOLE PAR GRAND SECTEUR  
INSTITUTIONNEL D'ACTIVITE ECONOMIQUE - TUNISIE, MAROC, EGYPTE

en %

Pays	Tunisie 1980	Maroc 1982	Egypte 1976
Secteur d'activité			
Administration	18,4	16,6	32,7
Entreprises publiques	17,1	} 20,2	17,8
Secteur privé moderne	17,9 } 35,0		3,3 } 21,1
Secteur non structuré	36,1	56,9	43,5
Non classés	10,5*	6,3	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

\* y compris occasionnels-saisonniers du bâtiment.

pèsent d'un poids approximativement comparable au Maroc et en Egypte (20,2 et 21,1 % respectivement) alors qu'elles sont beaucoup plus développées en Tunisie (35 %).

Il en résulte que le poids du secteur non structuré est plus faible en Tunisie (36,1 %) qu'au Maroc (56,9 %) et en Egypte (43,5 %). Et si la relative faiblesse du chiffre égyptien par rapport au chiffre marocain s'explique essentiellement par l'hypertrophie de la fonction publique, en réalité la différence apparente entre les deux pays est probablement compensée par un fort développement de la pluri-activité des fonctionnaires en Egypte où le niveau des salaires comparé au coût de la vie rend indispensable l'entreprise de telles activités : la conséquence en est que l'emploi dans le secteur non structuré est sous-estimé d'autant, parce que le mode de collecte de l'information statistique privilégie naturellement l'activité officielle des individus censée être leur activité principale. Dans la pratique, il est probable que l'équilibre de l'emploi dans les divers secteurs institutionnels se fait à un niveau comparable à ce qui s'observe en Tunisie et au Maroc, où la pluri-activité est également développée, mais dans des proportions sans doute moindres (tant en effectifs qu'en temps de travail). Mais dans ce domaine, on ne peut s'en tenir qu'à des conjectures et à des hypothèses générales, aucune mesure en vraie grandeur de ce phénomène n'ayant été réalisée jusqu'à présent.

Si l'on admet cette dernière remarque et si l'on aligne la proportion des effectifs de la fonction publique en répercutant l'écart sur le volume de l'emploi dans le secteur non structuré, on peut alors considérer que c'est en réalité en Egypte que le secteur non structuré est le plus développé en termes d'emplois. Le tableau 6 ci-après, qui introduit le cas de l'Algérie, pour lequel Chantal BERNARD évalue le secteur informel à 18,4 % de la population occupée non agricole, montre alors l'existence d'une relation inverse entre le niveau du Produit National Brut par habitant (en \$ US 1980) et le volume de l'emploi dans le secteur non structuré.

Cependant il ne faudrait pas déduire hâtivement de cette corrélation que l'importance du secteur non structuré est un signe de pauvreté ou de faible développement d'une économie : c'est au contraire une preuve manifeste de la sous-estimation du PNB (d'autant plus forte que le poids du secteur non structuré est important), et de l'incapacité dans laquelle s'est trouvée la comptabilité nationale d'évaluer correctement la contribution du secteur non structuré à la production nationale.

Et l'on ne peut donc se contenter, dans le domaine de la production et des revenus, d'une analyse comparative des données de comptabilité nationale et de comptabilité d'entreprises, à l'image de la méthode que l'on vient de présenter pour estimer l'emploi. C'est bien à une collecte directe et adaptée de l'information qu'il convient de procéder afin de mesurer les réelles performances économiques du secteur non structuré.

Tableau 6

POIDS DU SECTEUR NON STRUCTURE EN COMPARAISON  
DE QUELQUES INDICATEURS ECONOMIQUES DANS LES  
TROIS PAYS DU MAGHREB ET EN EGYPTÉ

	Algérie 1977	Tunisie 1980	Maroc 1982	Egypte 1976
PNB par habitant (en 1980) en \$	1 870	1 310	900	580
Emploi du secteur non structuré				
. en proportion de la population occupée non agricole	18,4*	36,1	56,9	43,5
. en proportion de la population occupée totale	15,0	23,7	33,1	22,6
% de la population active				
. dans l'agriculture	31,1	34,2	41,9	48,2
. dans l'industrie	32,8	32,0	24,8	18,0
. dans les services	32,6	28,6	54,2	50,4
% de la population urbaine	40,6	52,5	42,8	45

\* D'après les calculs de Chantal BERNARD.

Source : PNB d'après la Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde.

Population active et répartition : Recensements de la population Algérie 1977, Maroc 1982, Egypte 1976

Enquête population-emploi Tunisie 1980.

### 3 - PRODUCTION ET REVENUS SALARIAUX ET NON SALARIAUX DANS LE SECTEUR NON STRUCTURÉ EN TUNISIE

Une hypothèse couramment avancée et souvent présentée comme une thèse avérée et démontrée est la faiblesse de la productivité et des revenus dans le secteur non structuré. Bien entendu, si l'on fait de cette caractéristique un critère de définition a priori du secteur, c'est-à-dire un postulat de départ, il est normal que l'on retrouve cette caractéristique dans les résultats d'enquêtes qui ont adapté le choix de l'échantillon à une telle définition (5).

Dans la définition statistique et comptable qui a été adoptée ici, et dont on ne peut malheureusement présenter les résultats que pour la seule Tunisie (6), un tel critère a priori n'a pas sa place : ce que l'on cherche à connaître est la contribution de l'économie non enregistrée à la production nationale. Le champ de l'enquête est déterminé de façon aussi large et simple que possible, et le problème qui se pose est alors double :

- quelle est la pertinence des questions posées et la validité des réponses obtenues dans la collecte de l'information sur la production ?
- quelle est la représentativité de l'échantillon tiré, par rapport à l'ensemble du secteur informel ?

Le problème de l'adaptation des questionnaires et des techniques d'enquête est évidemment primordial si l'on veut tenter d'approcher correctement la réalité du secteur informel et dans ce domaine, il est exclu de présenter des résultats sans préciser quelle en a été la méthode de collecte.

On peut comprendre facilement et sans qu'il soit besoin de le démontrer qu'en l'absence de comptabilité moderne, on ne peut attendre des réponses fiables à partir de questions telles que le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise ou le revenu annuel de l'entrepreneur. Puisque par définition le non enregistrement dispense du calcul des résultats sur période annuelle aux fins de dresser le bilan et de payer l'impôt sur les bénéfices, il est clair que l'année doit être exclue comme période de référence. Mais ce sont bien des données annuelles que recherche le comptable national.

La plupart des enquêtes ont cru pouvoir résoudre cette question en prenant la semaine comme période de référence et en extrapolant sur l'année après prise en compte des variations saisonnières. Or la semaine est une période trop courte pour saisir l'activité de certaines branches comme la menuiserie-ébénisterie par exemple : pour une semaine donnée, le chiffre d'affaires de certaines entreprises peut être nul, alors que les achats de matières sont importants. Afin que les résultats ne soient pas faussés, il faudrait que l'échantillon soit relativement large, au seul niveau de la branche d'activité concernée ; ce n'est qu'à cette seule condition qu'il est possible d'admettre qu'une compensation s'opère avec des entreprises à chiffre d'affaires fortement positif et achats de matières limités ou nuls. Mais la taille des échantillons est généralement insuffisante et il s'ensuit une sous-estimation systématique des résultats de l'enquête. Et la prise en compte des variations saisonnières ne permet certes pas de pallier ce défaut

des enquêtes ; celle-ci se limite à la question de savoir si la semaine de référence est normale, exceptionnellement basse ou exceptionnellement forte, et quelles sont les valeurs des recettes pour les deux types de période autres que la semaine de référence.

La solution est pourtant bien simple qui consiste à laisser ouvert le choix de la période par l'enquêté : celle-ci peut donc varier selon les branches d'activité, ou encore selon les individus à l'intérieur d'une même branche.

Mais ce n'est pas la seule cause de sous-estimation de la production dans le secteur informel. Une seconde raison, et peut-être la principale, tient au fait que les enquêtes se contentent, la plupart du temps, d'une simple question directe sur le montant des recettes. L'originalité de l'enquête tunisienne a précisément été de collecter une information permettant d'aboutir à différentes estimations de la production. Dans l'enquête nationale sur les activités économiques de 1981 (I.N.S., 1984), l'estimation par question directe sur le niveau des recettes ou le volume de la production servait en outre à calculer le coefficient de variations saisonnières : pour la période de référence choisie, l'entrepreneur indiquait le niveau atteint sur la période précédant l'enquête, puis les niveaux moyens pour chacun des 12 mois de l'année.

Les autres estimations de la production variaient selon le type de questionnaire : dans les branches manufacturières, une seconde estimation se faisait à partir du relevé des consommations unitaires de matières premières ou de produits intermédiaires pour les fabrications les plus courantes, et de la reconstitution de ces achats sur une période aussi longue que possible. Et la troisième estimation consistait à relever les temps nécessaires à la fabrication de ces produits courants (ou d'un multiple habituellement utilisé de l'unité de produit : dizaine, douzaine, centaine,...) : le nombre d'heures ou de jours par employé était ensuite rapporté à la capacité annuelle de travail de l'atelier (nombre de jours travaillés x effectifs). Ces deux estimations étaient saisonnalisées grâce au coefficient calculé pour la première estimation.

Pour le commerce, l'estimation par les matières premières est remplacée par le relevé des achats et des marges des principaux produits et leur taux de rotation (durée de l'écoulement jusqu'à reconstitution du stock), et la troisième estimation consiste à évaluer sur la période de référence les recettes tirées de la vente de chaque type de produit (il ne s'agit plus ici d'une question directe sur les recettes globales).

Enfin pour les services, la seconde estimation revenait à relever la quantité de chaque service par période ouverte (rythme habituel par type de service : question abstraite), et la troisième à relever le nombre des principaux services vendus au cours de la période de référence précédant l'enquête et les recettes correspondantes (question concrète).

Les trois estimations étaient comparées entre elles et en définitive était choisie la plus forte des deux estimations qui se rapprochaient le plus : si deux estimations donnent des résultats proches, on estime en effet qu'il y a cohérence dans les réponses, et l'on décide de prendre la plus



forte des deux, compte tenu de la tendance systématique à la sous-évaluation. Une fois le choix effectué, les consommations intermédiaires étaient recalculées en utilisant les coefficients techniques tirés de la seconde estimation. Sur cette base, ont été établis les comptes de production, d'exploitation et d'affectation, avec les données détaillées relevées dans les questionnaires.

Si toutefois l'on aboutissait à un revenu de l'entrepreneur individuel inférieur au salaire minimum, ou inférieur au salaire de son employé le mieux payé, le questionnaire était renvoyé pour contrôle sur le terrain. Ce n'est qu'après cette démarche, et après examen des réponses aux autres parties du questionnaire qu'il pouvait être décidé de conserver un revenu inférieur au salaire minimum.

Les enseignements méthodologiques de l'enquête tunisienne sont importants : on a constaté en effet que d'une façon générale, l'estimation directe est la plus faible, l'estimation par la capacité de production est la plus forte, et l'estimation par les consommations intermédiaires se situe entre les deux. On pourrait ainsi énoncer la règle suivante : plus la question sur les revenus est directe ou plus la question sur la production est abstraite, et plus la sous-estimation est forte. On observe couramment qu'en passant des questions directes aux questions indirectes, des questions abstraites aux questions concrètes, l'écart entre les estimations est du simple au double. Ce qui tendrait à prouver -et l'expérience du terrain en fournit de nombreux exemples- que la sous-estimation volontaire consiste le plus souvent à diviser par deux (7), de même que la comptabilité spontanée des petits entrepreneurs les fait calculer leurs prix en multipliant par deux le coût des matières premières (8).

De nombreux autres enseignements méthodologiques mériteraient d'être tirés d'une exploitation détaillée de l'enquête tunisienne. Nous nous contenterons ici de souligner les conséquences de cette adaptation des méthodes d'enquête et des résultats obtenus sur la théorie du développement et sur la comptabilité nationale.

Les tableaux 7 et 8 suivants donnent les résultats en terme de valeur ajoutée et de revenu des principales branches d'activité étudiées par l'enquête ENAE.

On voit que les revenus tirés des activités informelles ayant fait l'objet d'enquêtes sont nettement supérieurs aux salaires versés par le secteur moderne et contreviennent à la thèse d'un secteur informel qui ne serait que de subsistance. Sans doute existe-il une frange de ce secteur dont les revenus sont faibles, mais cette frange ne saurait représenter l'aspect essentiel d'une réalité que les enquêtes font apparaître tout autre.

En moyenne, le revenu brut de l'entrepreneur du secteur non structuré est 3 fois supérieur au salaire moyen dans le secteur moderne dans les branches manufacturières, 2, 6 fois supérieur dans le commerce et plus de 5 fois supérieur dans les services : les revenus les plus élevés étant tirés des services d'hôtellerie et de restauration.

Tableau 7

Valeur ajoutée du secteur moderne et du secteur informel  
dans les principales branches d'activité. Tunisie, 1981

en 1 000 Dinars

Branches d'activité	Valeur ajoutée					Valeur ajoutée par tête		
	s. moderne	%	s. informel	%	Ensemble	1 s. moderne	2 s. informel	2/1
Industries agricoles et alimentaires (IAA)	63 732	89,7	7 326	10,3	71 058	2,863	1,102	0,38
Matériaux de construction ... (MCCV)	83 906	94,8	4 617	5,2	88 523	3,953	2,056	0,52
Industries mécaniques, métalliques (IMME)	107 985	89,8	12 224	10,2	120 209	3,896	1,891	0,49
Textile - Habillement - Cuir (THC)	86 721	78,2	24 136	21,8	110 857	2,064	1,565	0,76
Bois - Industries diverses (BID)	32 025	49,7	32 381	50,3	64 406	2,486	2,116	0,85
<u>ENSEMBLE des 5 branches manufacturières</u>	374 369	82,3	80 684	17,7	455 053	2,969	1,751	0,59
<u>Commerce (1)</u>	155 700	50,6	151 900	49,4	307 600	3,798	2,337	0,62
Hôtellerie			3 746				4,968	
Café - Restauration			52 732				4,751	
Réparation mécanique			24 654				1,844	
Autres réparations			20 778				2,626	
Coiffure			21 349				2,701	
Autres services destinés aux ménages			23 984				4,253	
<u>ENSEMBLE Services</u>	131 222	47,1	147 243	52,9	278 465	4,999	3,154	0,63
<u>ENSEMBLE DES BRANCHES (2)</u>	661 291	63,5	379 827	36,5	1 041 118	3,420	2,408	0,70

(1) Le secteur informel dans le commerce est défini comme l'ensemble des entreprises de moins de 6 emplois et ne tenant pas de comptabilité.

(2) Il s'agit des branches énumérées dans le tableau : à l'exclusion des mines et de l'énergie, des industries chimiques, du bâtiment et des transports.

Source : ENAE, 1981 (I.N.S., 1984)

TABLEAU 8

## REVENUS DES ENTREPRENEURS DU SECTEUR INFORMEL EN 1981

	Revenu brut mensuel (1) (en D)	En proportion du SMIG (64 <sup>D</sup> )	En proportion du salaire moyen(2) du secteur moderne (109 <sup>D</sup> )
<u>Source : INS - ENAE 81</u>			
IAA	75(3)	1,17	0,69
MCCV	427	6,67	3,92
IMME	366	5,72	3,36
THC	257	4,02	2,36
BID	471	7,36	4,32
<u>Ensemble Industrie</u> (sans IAA) (3)	<u>325</u> (356)	<u>5,08</u> (5,56)	<u>2,98</u> (3,27)
<u>Commerce</u>	<u>283</u>	<u>4,42</u>	<u>2,60</u>
Hôtellerie	1147	17,92	10,52
Cafés-restaurants	1037	16,20	9,51
Réparations mécaniques	382	5,97	3,50
Autres réparations	373	5,83	3,42
Coiffure	394	6,16	3,61
Autres services rendus aux ménages	864	13,50	7,93
<u>Ensemble Services</u>	<u>570</u>	<u>8,91</u>	<u>5,23</u>

- (1) Il s'agit du revenu brut de l'entrepreneur individuel, avant impôts directs et amortissements, incluant donc la rémunération du travail de l'entrepreneur et du capital mis en oeuvre.
- (2) Le salaire moyen de l'ouvrier qualifié dans le secteur moderne des branches manufacturières est pris ici comme indicateur de comparaison (cf. CHARMES - in World Bank - 1985).
- (3) La subvention accordée aux boulangers en proportion de la masse salariale déclarée explique le niveau relativement élevé des salaires dans cette branche, et la faiblesse corrélatrice du revenu de l'entrepreneur.

TABLEAU 9

## LES GRANDES COMPOSANTES DU SECTEUR INFORMEL EN 1980 - TUNISIE

	Nombre d'emplois	%
<u>Industrie</u>	<u>201 700</u>	<u>53,9</u>
- Travail à domicile du textile et de la confection	91 400	24,4
- Tâcherons du bâtiment	40 700	10,9
- Activités secondaires sans le travail à domicile ni les tâcherons du bâtiment	69 600(*)	18,6
<u>Commerce</u>	<u>90 400</u>	<u>24,2</u>
- Marchands ambulants	10 800	2,9
- Petit commerce	79 600(*)	21,3
<u>Services</u>	<u>81 900</u>	<u>21,9</u>
- Restauration, réparations et autres services localisés	50 700(*)	13,6
- Autres services non-localisés (transport, femmes de ménage)	31 200	8,3
<u>Ensemble du Secteur Informel</u>	<u>374 000</u>	<u>100 %</u>

(\*) Activités sur lesquelles a porté l'enquête ENAE 1981, ou pour lesquelles les résultats sont directement extrapolables : ces activités représentent 199 900 emplois et 53,5 % de l'emploi du secteur informel.

En termes de productivité (valeur ajoutée par tête), il apparaît qu'en moyenne (calculée sur les seules branches comprenant des activités non structurées) la productivité du secteur moderne n'est supérieure à celle du secteur non structuré que dans la proportion de 1,4. Ce coefficient tombe à 1,3 dans le textile-habillement-cuir et à 1,17 dans le bois-ameublement.

Du point de vue de la comptabilité nationale, l'enquête nationale sur les activités économiques en 1981, qui a été exhaustive pour sa partie moderne et a porté sur un échantillon de près de 6 000 entreprises (taux de sondage au 1/14) pour sa partie informelle, fait apparaître que le secteur informel représentait 36,5 % de la valeur ajoutée totale des branches énumérées dans le tableau 7 (c'est-à-dire à l'exclusion de l'agriculture bien sûr, mais aussi des mines, de l'énergie, des industries chimiques, du bâtiment, des transports et des services non marchands). Le poids du secteur informel apparaît donc très important, plus d'ailleurs dans le commerce et les services que dans les branches manufacturières.

Mais en proportion du PNB, ce poids est évidemment plus faible. Dans le cadre des travaux d'élaboration des comptes, les résultats de l'enquête ont été extrapolés non seulement à la population-mère de l'échantillon, mais également au reste du secteur informel que nous avons appelé non localisé : cette dernière extrapolation a été effectuée en attribuant à ces activités les résultats obtenus sur la frange des petites entreprises de 1 à 2 emplois.

Cette méthode est certainement insatisfaisante et ne saurait nous faire oublier que l'échantillon au 1/14e n'était représentatif que pour 53,5 % des emplois du secteur informel, ainsi qu'il apparaît au tableau 9 suivant.

Des enquêtes sur les branches qui constituent la frange inférieure du secteur non structuré restent donc indispensables. Elles se doivent d'être aussi compréhensives que celles qui viennent d'être décrites et qui ont porté sur les petites entreprises : l'adaptation des techniques de collecte aux activités du secteur non structuré non localisé est évidemment nécessaire, et des monographies ont été réalisées en ce sens en Tunisie sur certaines activités (petits commerces et services ambulants, tâcheronnage du bâtiment). Elles montrent, sur des échantillons qu'on ne peut cependant considérer comme représentatifs, que les revenus y sont également plus substantiels que ne le laisse supposer le sens commun ou l'observation superficielle. Le travail à domicile des femmes constitue sans doute un cas différent : il peut être un prolongement de l'activité manufacturière qui s'exercerait hors des murs de l'usine (forme de salariat), tout comme un simple complément de l'activité domestique de la femme au foyer : auquel cas il ne saurait être considéré comme une forme de sous-emploi que si la personne concernée recherche ou souhaite obtenir un emploi plus permanent (salarié) (9).

En définitive, et même si l'enquête tunisienne n'a couvert que la fraction supérieure (excédant cependant la moitié) du secteur non structuré défini comme l'activité économique non enregistrée, il est clair que les PNB sont en général sous-estimés de façon non négligeable, en proportion des effectifs employés dans le secteur non structuré. Cela justifie amplement que les comptables nationaux se préoccupent aujourd'hui de susciter une collecte d'information systématique sur ce secteur, ce qui se fait de plus en plus dans les pays où les PNB ne correspondent manifestement plus à la réalité observable.

## NOTES

- (1) Le détail de la méthode est donnée dans CHARMES (1984) et CHARMES (1985).
- (2) Pour les entreprises publiques, les données du recensement ont été préférées aux résultats de l'enquête du CAPMAS : Survey of Employment, Wages and Hours of Work.
- (3) Il diffère quelque peu du chiffre habituellement présenté et calculé sur une population occupée n'incluant pas les effectifs non classés (cf. CHARMES, 1986).
- (4) Avec cette définition, notre estimation s'élève à 58,8 % à comparer aux 76 % de M'RABET.
- (5) Certaines enquêtes ne vont-elles pas jusqu'à exclure de l'exploitation des données les unités de l'échantillon dont les résultats de production dépassent le niveau postulé au départ ?
- (6) Résultats de l'enquête nationale sur les activités économiques (ENAE, 1981). Cf. INS (1984).
- (7) Parfois par 10, mais un enquêteur professionnel n'admet pas, en principe, de réponses trop éloignées de la réalité d'évidence.
- (8) Ainsi que cela a été observé chez les menuisiers-ébénistes, et confirmé par l'enquête ENAE.
- (9) Question qui est d'ailleurs posée à ces femmes dans les enquêtes et recensements de population.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABDEL-FADIL (M.) - 1983 - Informal sector employment in Egypt. ILO, Geneva, 39 p.
- CHARMES (J.) - 1982 - L'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré en Tunisie. in "La politique de l'emploi-formation au Maghreb. 1970-1980", CRESM-CNRS, 472 p., Collection "Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord" Annuaire de l'Afrique du Nord, année 1980, cf. pp. 357-396.
- Egalement publié dans : "Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines, vol. XXI, n° 2-3 : "Jeunesse, développement et changements sociaux", 1985, pp 305-328.
- CHARMES (J.) - 1983 - Place et rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie. in : Tunisia, Industrial employment, World Bank, Annexe, 73 p.

- CHARMES (J.) - 1984 - Deux estimations du secteur non structuré en Tunisie. Résultats de l'analyse comparative. in : Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré. Rabat, 10-17 octobre 1984, INSEE, 2 tomes, 584 p. (pp. 435-464).
- CHARMES (J.) - 1985 - Secteur non structuré, politique économique et structuration sociale en Tunisie. 1970-85. Multigr., 31 p. - A paraître in CAMAU M. Ed : Tunisie, politique et société. CNRS et Cérès Productions.
- EL HISSAWY (I.H.) - 1983 - Labour force employment and unemployment. ILO, Geneva, 80 p.
- HANDOUSSA (H.A.) - 1983 - Public sector employment and productivity in the Egyptian economy. ILO, Geneva, 39 p.
- HANSEN (B.) and RADWAN (S.) - 1982 - Employment opportunities and equity in Egypt. ILO, Geneva, 292 p.
- INTERNATIONAL LABOUR OFFICE - 1972 - Employment, incomes and equality. A strategy for increasing productive employment in Kenya. ILO, Geneva, 600 p.
- I.N.S. - 1984 - Enquête nationale sur les activités économiques - 1981 -  
 I - Méthodologie, I.N.S., Tunis, 367 p.  
 II - Premiers résultats sur le secteur industriel non structuré, 38 p.  
 III - Résultats de l'enquête commerce, 91 p.
- M'RABET (M.) - 1985 - L'emploi au Maroc. Sources d'information, niveaux, structures. in : Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré, Rabat, 10-17 octobre 1984, pp 465-489.
- SETHURAMAN (S.V.) - 1976 - Le secteur urbain non structuré : concept, mesure et action. Revue Internationale du Travail, vol. 114, n° 1.
- WORLD BANK - 1985 - Tunisia. Industrial employment. Report n° 5564-TUN, Washington, Multigr. 151 p.

**Département H**

« Conditions d'un développement indépendant »

# **ECONOMIES EN TRANSITION**

Secteur informel, développement agricole  
et macro-économie,  
anthropologie du développement

MAI 1987

**CRSTOM**

213, rue La Fayette  
75480 Paris Cedex 10  
☎ : 48.03.77.77